

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :

Qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge aura lieu le mercredi 20 décembre 2023 immédiatement après la fin de la séance extraordinaire du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge débutant à 19 h à la salle Cercle de la Gaieté du centre sportif et culturel de la vallée de la Rouge (CSCVR), situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Cette séance extraordinaire du conseil sera tenue publiquement. Cette séance sera enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville.

Les personnes présentes aux séances auront accepté qu'elles soient filmées et que la vidéo soit diffusée sur notre site Web.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 12º JOUR DE DÉCEMBRE 2023

Catherine Denis-Sarrazin La greffière